

COMPTE-RENDU DU CODIR DU MARDI 05 MARS 2024

Le mardi 05 mars 2024 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un bilan du premier trimestre de l'année 2024.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. DEVILLE Nicolas : Membre
Mme PALMER Karine : Membre

La séance a commencé à 19h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Soirée du Club
- 2) Changement de maillot 2024-2025
- 3) Changement de partenaire technique pour le matériel
- 4) Point subventions
- 5) Point financier
- 6) DEJEPS de Kerem BEN YAHIA 2024-2026
- 7) Point sportif
- 8) Assemblée générale 2023-2024
- 9) Projet 2024-2028



ASUL
Tennis de Table
LYON 8

1) Soirée du club

Afin d'organiser la soirée du club de fin d'année, un point spécifique sera organisé avec Stéphane PICARD et Frédéric MARTIN très prochainement.

2) Changement de maillot 2024-2025

Notre modèle actuel de maillot ne sera plus disponible après cette année donc se pose la question du changement de maillot. En effet, un modèle de maillot est généralement disponible environ 3 ans chez un fournisseur. Cependant, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas changer de maillot pour la saison 2024-2025. Une commande à Mister Ping sera réalisée avant la disparition du modèle pour commander assez de maillots pour tenir la saison prochaine avec ce stock.

3) Changement de partenaire technique pour le matériel

Notre club est en partenariat depuis de nombreuses saisons avec la société Mister Ping pour l'achat de matériel (revêtements, raquettes, maillots,...). Au fil des ans, les restructurations et les départs au sein de l'entreprise ont rendu le suivi difficile avec ce dernier donc nous souhaiterions changer de partenaire. Un comparatif a été réalisé avec la société Wack Sport qui est le leader du marché. D'après le comparatif, un partenariat avec Wack Sport serait plus avantageux pour nous donc des contacts seront pris pour discuter ce qui est possible de faire entre nous à partir de la saison 2024-2025.

4) Point subventions

Notre club a reçu une réponse de la ville de Lyon qui nous a alloué la même somme que les années précédentes soit 11 000 €.

Nous attendons les retours de la métropole de Lyon, du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) et prochainement le dossier de subvention de l'ANS sera à faire.

5) Point financier

Gilbert CHAVEROT informe l'assemblée qu'actuellement, nous sommes dans l'attente des montants des subventions allouées ou pas par la métropole et/ou le FDVA mais également du montant des frais d'entente et des rentrées d'argent liées aux stages de Pâques qui seront certainement sur deux semaine. Le budget prévisionnel de cette année indique un déficit de 6 700 €. A l'heure d'aujourd'hui, en mars, nous sommes à un déficit de 5 000 € sans les ajustements cités plus haut donc nous devrions respecter les chiffres du prévisionnel annoncé en début d'année.

6) DEJEPS de Kerem BEN YAHIA 2024-2026



ASUL
Tennis de Table
LYON 9

Notre joueur de l'équipe 1 Kerem BEN YAHIA nous a sollicité afin de réaliser son DEJEPS chez nous pendant 2 ans à partir de la rentrée prochaine. Après des simulations financières par notre trésorier, il a estimé que le club pouvait se permettre de l'accueillir. Avec 3 encadrants d'expériences et un service civique, notre club pourra continuer à se développer autour de nouvelles actions. Kerem pourra être seul à encadrer un groupe ou une séance. Ces missions seront du coaching, de l'encadrement de séances collectives, des séances individualisées ou intervenir dans les écoles du quartier.

Il est très motivé pour s'engager dans cette formation. Tout devrait être fait pour la rentrée de septembre 2024.

7) Point Sportif

Paul BERGMANN nous fait part de sa grande difficulté à composer les équipes départementales pour la journée du 10 mars. Quasiment 50% des joueurs titulaires de ces équipes ne sont pas disponibles. Il sera important de rappeler l'engagement du joueur lorsqu'il s'inscrit en compétition en début d'année ou alors il faudra réfléchir à inscrire moins d'équipe l'année prochaine pour anticiper ce problème.

8) Assemblée générale 2023-2024

La date de la prochaine assemblée générale électorale du club sera fixée après le retour de Stéphane sur sa disponibilité de fin de saison.

9) Projet 2024-2028

Cette année, l'assemblée générale permettra de renouveler le bureau de l'association pour la période 2024-2028. Quasiment toutes les personnes présentes souhaitent repartir pour le nouveau mandat sauf notre secrétaire qui se questionne sur sa reconduction pour le prochain mandat.

Afin d'enrichir notre conseil d'administration pour le prochain mandat, lors du prochain CODIR fixé le 13 mai, nous inviterons des personnes susceptibles de rentrer dans le conseil pour le prochain mandat pour expliquer nos attentes et qu'ils voient le fonctionnement du Conseil.

Fait à Lyon, le 10/03/2024

Secrétaire
FICHANT Jean-François

Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme



ASUL
Tennis de Table
LYON 9